

# POINT COM

Bulletin municipal de Bonnétable • Janvier 2020

BONNETABLE





04



06



08



12



15



17

**03 Editorial**

Le mot du Maire

**04 Conseil Municipal "Jeunes"**

Le Conseil Municipal "Jeunes" en action

**05 Conseil Municipal "Jeunes"**

La nouvelle équipe 2019-2020

**06 Commémorations**

Une année de commémoration

**07 Vie de la commune**

Aire de jeux et de camping-car

**08 Vie de la commune**

Comice agricole du Pays de Bonnetable

**09 Vie de la commune**

Du coworking à Bonnetable

**10 Vie de la commune**

Recensement des habitants

**12 Vie de la commune**

Travaux dans la ville

**14 Vie des écoles**

Ecole Catherine Paysan

**15 Vie des écoles**

Ecole primaire publique

**16 Vie des écoles**

Ecole du Sacré-Cœur

**17 Vie de la commune**

Résidence Bellevue

**18 Vie de la commune**

Cratérium de la sécurité routière ACO / Forum des associations

**19 En bref...**

Campagne de recensement 2020 / Alerte démarchage téléphonique frauduleuse en matière d'isolation à 1€ / La fibre arrive chez vous

**20 Calendrier**

Les prochains évènements Mariages / Naissances

**Crédits photos :** Frédéric Barré, Manuela Gouet, Maxence Jardin, Amélie Lecas, Jean-Claude Ledru, Marie-Laure Pléver, Philippe Royer.

**Contributrices (teurs) :** Frédéric Barré (Directeur de la publication), Catherine Bouttier, Alain Godet, Manuela Gouet, Maxence Jardin, Amélie Lecas, Thierry Lemonnier, Marie-Laure Pléver, Philippe Royer.

**Création graphique et impression :** Imprimerie CRES à Bonnetable 02 43 29 31 57



# LE MOT DU MAIRE



*Je reçois sur rendez-vous, à la Mairie, et me déplace aussi à domicile pour les personnes à mobilité réduite.*

*Cette dernière année du mandat aura été une année riche en actions pour améliorer notre cadre de vie et rendre Bonnetable plus attractive...*



## **Chères Bonnetabliennes, chers Bonnetabliens,**

Cette dernière année du mandat, que vous nous avez confié en 2014, n'aura pas été une année de transition, d'attente mais, comme les précédentes, une année riche en actions pour améliorer notre cadre de vie et rendre Bonnetable plus attractive.

Tout d'abord, l'aménagement du centre avec de nouveaux pots de fleurs colorés, de nouveaux portes-vélos, des bancs supplémentaires restaurés (qui seront encore plus nombreux en 2020), des illuminations de Noël renforcées et un nouveau parking à proximité du cimetière.

Une nouvelle aire de jeux pour les plus jeunes enfants a vu le jour sur une zone dédiée aux loisirs près du camping, à proximité de celle pour les adolescents. Ces nouveaux jeux, installés dans un secteur sécurisé et accueillant, ont fait l'unanimité chez les enfants. Des arbres ont été plantés en fin d'année pour définir un coin détente à l'ombre et au printemps un labyrinthe végétalisé viendra finaliser cette aire.

2019, c'est aussi le lancement de la rénovation énergétique de l'école primaire Catherine Paysan. Pour pallier l'absence d'isolation de ce bâtiment des années 50, à la vétusté des fenêtres et des intérieurs, un vaste programme de travaux a débuté à l'automne et se terminera au premier semestre 2020. Nous aurons donc alors un bâtiment parfaitement isolé, un chauffage optimisé, de l'éclairage à basse consommation, des salles de classe refaites à neuf et modernes proposant ainsi des conditions optimales d'enseignement.

L'assainissement du sud de la ville étant terminé, nous avons pu commencer le programme de rénovation et de réfection des trottoirs. Les 800 mètres de travaux se sont répartis d'une part sur l'avenue du 8 mai, afin de résoudre en même temps des problèmes de captation des eaux de la chaussée, et d'autre part sur la rue des Glycines où les trottoirs n'avaient jamais été finalisés.

Comme vous le savez, les produits phytosanitaires sont interdits pour désherber les espaces publics.

Depuis trois ans, nous avons testé différents systèmes, désherbage mécanique, manuel ou encore à l'eau chaude. Dès 2017, nous avons fait l'acquisition d'une désherbeuse mécanique, système performant, mais qui ne traite pas le problème en profondeur et dans les endroits difficiles comme les pavés et les trottoirs non goudronnés. Une réflexion a donc été menée, des visites organisées dans d'autres collectivités, des rencontres avec des professionnels. Et après un test grandeur nature en 2019 du désherbage à eau chaude sur quelques secteurs de la ville, le conseil municipal a voté à l'unanimité l'achat d'une machine qui permet de traiter l'ensemble des herbes et, à terme, de détruire les racines. La complémentarité avec les passages mécaniques et manuels va permettre de retrouver une ville propre et bien entretenue.

Je vous souhaite, à toutes et à tous, une très bonne année 2020.

**Frédéric Barré**  
Maire de BONNETABLE

# CONSEIL MUNICIPAL "JEUNES" EN ACTION

## Collecte nationale de la Banque Alimentaire : soutien au CCAS de Bonnétable

Les choses concrètes ont démarré pour les nouveaux élus durant les vacances de la Toussaint.



Ils sont allés à la rencontre de Mme Piette, responsable du Centre Communal d'Action Sociale, pour découvrir le fonctionnement de la distribution alimentaire. La visite des locaux et des échanges dynamiques, leur ont permis de comprendre, entre autres, le partenariat avec la Banque Alimentaire de la Sarthe, les conditions pour bénéficier d'un colis alimentaire et l'accompagnement des bénéficiaires.

Pour soutenir la distribution alimentaire de Bonnétable, les membres du CMJ ont mené une action spécifique le vendredi 29 novembre dans les écoles primaires pour sensibiliser leurs camarades. Ils ont ensuite été présents le samedi 30 novembre pour informer les clients du Super U sur la collecte nationale de la Banque Alimentaire.



Grace à leur mobilisation et à la participation de tous, 584 kg de denrées non périssables ont été récoltés et ont permis de réalimenter les stocks de l'antenne de Bonnétable.

## Noël à Bonnétable : décorer notre commune

L'année dernière, le CMJ avait lancé la boîte aux lettres du Père Noël. Cette année, nos jeunes élus ont continué à imaginer Noël à Bonnétable en créant des décorations pour la commune. Vous les avez certainement vu germer



dans les pots de fleurs du centre-ville ou encore devant la salle Mélusine et la mairie. Sapins, lutins, rennes... se sont donnés rendez-vous pour

annoncer le début des fêtes. Une première initiative qui ne demande qu'à s'étoffer d'année en année...

# CONSEIL MUNICIPAL "JEUNES"

LA NOUVELLE ÉQUIPE 2019-2020



Elioth PASQUIER, Noé BERGER, Kéran BOBET DUPONT, Antoine GALBRUN, Théo ROBERT, Louise LOCHET, Lou CHAUEAU, Yanis GRISON, Axel LAMBERT AUBIER, Danyline PUECHAVY TROUBAN

Début octobre, les classes de CM1 et de CM2 de l'école Catherine Paysan et du Sacré Cœur ont eu à nouveau la mission d'élire leurs représentants au Conseil Municipal Jeunes.

Ainsi, près de 80 élèves ont fait l'expérience du passage aux urnes et ont désignés dix de leurs camarades.



Le 12 octobre dernier, le Conseil Municipal Jeunes en fonction a conclu son mandat en cédant sa place à la nouvelle équipe. Kéran BOBET DUPONT a été élu nouveau maire du CMJ, en remplacement d'Hinata POIRIER CHEVALIER.



# UNE ANNÉE DE COMMÉMORATION

L'année civile est jalonnée d'évènements festifs, mais aussi de cérémonies commémoratives. Il en est ainsi des hommages rendus à tous les « Morts pour la France », combattants ou civils, sans distinctions d'âge, ni de sexe. La municipalité de Bonnétable participe activement à ce devoir de mémoire. Elle l'entretient à travers les générations et l'instille dans les écoles jusque dans le Conseil municipal « Jeunes ».

## Libération du canton de Bonnétable : 75<sup>e</sup> anniversaire au monument Onias Martin

Après la traditionnelle cérémonie à la stèle de Bonnétable, les élus et les habitants présents se sont rendus à la Mandinière, route de Nogent-le-Bernard. Face au monument en mémoire d'Onias Martin, mort

accidentellement le 10 août 1944, les discours ont célébré le 75<sup>e</sup> anniversaire de cette disparition tragique qui sonnait pourtant un évènement heureux : la libération de Bonnétable.



## Armistice de la Première Guerre mondiale

Le climat de l'année 2019 n'aura guère été plus clément que pour le centenaire de la fin du conflit de 1914-18. C'est néanmoins en nombre, jusqu'aux enfants des écoles accompagnés de leurs parents, que les habitants ont tenu à marquer

l'évènement. Cérémonies à Aulaines, au cimetière de Bonnétable, puis à la stèle, le défilé emmené par l'Harmonie de Beaufay, les remises de médailles militaires, le discours du maire puis le dépôt des gerbes et enfin « La Marseillaise » *a capella*.



# AIRE DE JEUX ET DE CAMPING-CAR



En juillet dernier, la nouvelle aire de jeux pour les enfants de moins de 10 ans était inaugurée, à proximité de celle pour les adolescents et à côté du camping. Cet emplacement a été choisi pour la sécurité qu'il apporte (éloignement de la rivière et de la circulation routière), parce qu'il est proche de services essentiels (toilettes publiques, parking) et pour le cadre environnemental. On y retrouve une structure de jeux multifonctions, une balançoire, des jeux à ressorts, un trampoline, une pelleuse, un jeu

musical tubulaire et un circuit tracé au sol pour les 4 roues, trottinettes et vélos. Cet ensemble a tout de suite été adopté par les enfants.

Pour sécuriser cet espace, des caméras de vidéo-protection ont été installées cet été. Elles assurent la couverture des deux aires de jeux (enfants et adolescents), du camping et du parking.

Comme annoncé dès le départ, l'aménagement de cette zone se poursuit tout en prenant en compte

les remarques des utilisateurs. Des arbres ont donc été plantés dès cet automne pour créer de l'ombrage, ainsi qu'un kiosque végétal pour l'aménagement d'un coin lecture. Un boulodrome sera implanté à proximité pour répondre aux attentes de tous. Des bancs supplémentaires seront également installés au printemps. Enfin, un labyrinthe végétal est en cours d'élaboration et verra le jour avant l'été.



A l'automne 2019, une maîtrise d'œuvre a été lancée par le conseil municipal pour transformer le camping en aire d'accueil de camping-cars. Ce projet répond à une évolution croissante des comportements, notamment avec le passage de touristes sur notre territoire. Les demandes de subvention seront faites en ce début d'année 2020, et nous attendons leurs notifications pour lancer ce projet, afin de ne prendre aucun risque financier.



# COMICE AGRICOLE DU PAYS DE BONNÉTABLE

UNE ÉVOLUTION NÉCESSAIRE !

Le Comice Agricole du Pays de Bonnétable est la fête traditionnelle de la fin de l'été. Quelques modifications ont été apportées cette année pour redonner du sens à cette manifestation tout en conservant ses caractéristiques historiques.

**D**'un commun accord entre la municipalité et l'association organisatrice du comice, le concours agricole des animaux est revenu à son emplacement initial, à l'entrée du jardin public et ce pour plusieurs raisons.

Tout d'abord, la partie de l'entrée du parc est plus arborée. Cela nous a permis de maintenir les veaux, vaches, chevaux et ânes à l'ombre une grande partie de la journée. Critère primordial pour le bien-être de nos amies bêtes. De plus, cet espace, qui accueillait déjà auparavant les animaux, avait été pré-équipé de fourreaux destinés à recevoir les poteaux d'exposition. Ceux-ci permettent d'installer en une demi-journée tous les éléments nécessaires au déroulement du concours agricole. C'est une économie non-négligeable pour la collectivité, car cette même installation demandait trois jours de travail à nos agents les années précédentes.

Enfin, ce petit changement a permis de redonner du sens à la manifestation, en

replaçant sur le devant des festivités ce qui est l'essence même du comice, à savoir le concours agricole des animaux. Ceci a permis également de revoir l'entrée de la manifestation, avec une présentation de matériels agricoles et d'avoir une attractivité meilleure avec une vue directe sur le comice depuis la rue du maréchal Leclerc.

L'ensemble des exposants ont également été regroupés, avec le souci d'une meilleure lisibilité des différentes parties du comice, ce qui a été très apprécié des visiteurs et des exposants.

Enfin, la partie festive s'est retrouvée au centre des animations. En quelques semaines, il a fallu penser et réorganiser l'animation du samedi soir et le repas du dimanche. Bon nombre de bénévoles, d'associations, de commerçants ont spontanément répondu favorablement à notre appel. Au programme du samedi soir, restauration rapide avec d'une part un food-truck proposant des hamburgers et, d'autre part, un stand barbecue présentant plateaux apéritifs, saucisses, merguez, frites et



desserts. C'est ainsi que 350 repas ont été servis pendant que la chanteuse LENA LOUIS animait la soirée avec son répertoire musical varié. Soirée conclue par le traditionnel feu d'artifice qui a rassemblé une foule venue en masse.

Le thème du comice étant « la race à viande du pré à l'assiette », il était tout naturel de correspondre à celui-ci en proposant l'entrecôte-frites le dimanche midi. Le succès fut au rendez-vous avec près de 450 repas servis, dont la qualité a été appréciée de tous.

Travailler collectivement est une force. L'apport des compétences et des idées de chacun nous l'a montré, tout en laissant entrevoir des évolutions pour enrichir les festivités autour du comice agricole du pays de Bonnétable. Un grand bravo à l'association organisatrice du comice et à tous les bénévoles pour leur aide et les nouvelles idées qu'ils apportent.





# DU COWORKING À BONNÉTABLE !

TRAVAILLONS ENSEMBLE



Des espaces de bureaux, à côté mais hors de chez soi

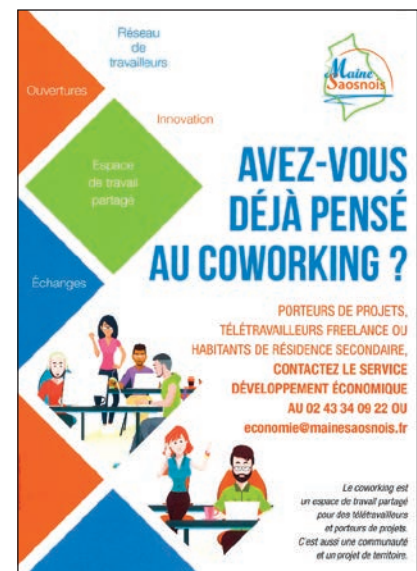
Le déploiement du très haut débit numérique, le phénomène des start-up - ces toutes petites entreprises, quand elles ne sont pas d'ailleurs une seule et même personne - et la création de communautés de communes XXL telles que Maine Saosnois sont des facteurs qui, à eux-seuls, justifieraient l'avènement du Coworking. Ajouté à cela le développement plus récent du télétravail, qu'il concerne nos résidents issus de la région Ile-de-France, comme les salariés qui travaillent sur les bassins d'emplois environnants, et vous réunissez tous les ingrédients pour sa mise en place.

Le principe consiste à proposer un espace convivial, aménagé comme au bureau, muni de la fibre optique et du wifi, que se partagent simultanément ou non plusieurs acteurs : travailleurs indépendants, télétravailleurs, entrepreneurs, élus locaux... On y exerce avant tout son activité professionnelle d'origine, évidemment sous la forme informatique, mais on y développe aussi des relations, des connaissances qui peu à peu vont enrichir son propre réseau.

Car c'est aussi le but du Coworking : mettre en relation des femmes et des hommes du territoire qui ne se connaissent pas forcément, mais qui sont prêts à partager leur savoir et leur savoir-faire, pour que mis en commun tous ces talents génèrent de nouvelles idées, de nouvelles pratiques, voire de nouveaux métiers, des emplois et que cet espace, finalement identifié et reconnu comme un pilier économique, engendre aussi l'attractivité qui fait cruellement défaut dans notre monde rural.

En ce qui concerne la communauté de communes Maine Saosnois, les élus se sont accordés afin que deux pôles soient retenus pour un premier test : le centre Mazagran à Bonnétable et la ZI Bellevue à Mamers. Mais plusieurs phases jalonnent encore ce projet avant son aboutissement en 2020 : notre candidature à un appel à projet national pour obtenir une aide financière, le recrutement d'un(e) chargé(e) de développement économique, celui d'un(e) animateur(trice), bref ces autres acteurs indispensables à la réussite d'une dynamique nouvelle par la mise en lumière des compétences locales.

Le concept de Coworking - pour « travaillons ensemble » - est né aux États-Unis. Il s'étend désormais en France, jusqu'à atteindre nos territoires ruraux. Et c'est une opportunité pour Bonnétable qu'un espace-pilote se crée au centre Mazagran en 2020.



Lieu de partage des expériences et de réflexions

# RECENSEMENT DES HABITANTS

DU 16 JANVIER AU 15 FEVRIER 2020

UN GESTE SIMPLE QUI NOUS CONCERNE TOUS SANS EXCEPTION !



## RECENSEMENT de la population

### A quoi sert le recensement ?

C'est grâce aux données collectées lors du recensement de la population que les petits et les grands projets qui nous concernent peuvent être pensés et réalisés.

Le recensement permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Il fournit également des informations sur les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement.

Finalement, de l'analyse de ces chiffres découle la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. La participation de chaque habitant est essentielle : elle est même rendue obligatoire par la loi.

Recevoir un agent recenseur chez vous n'est pas seulement un acte civique, mais bien contribuer aux biens communs pour vivre mieux ensemble !

### Comment suis-je recensé ?

Un agent recenseur recruté par la mairie se présente chez vous. Il sera muni d'une carte de recenseur. Il devra obligatoirement vous la présenter. Sans

  
**RECENSEMENT**  
 de la population 2020

**Répondez sur internet,  
c'est encore plus simple**

**le-recensement-et-moi.fr**  
 Du 16 janvier au 15 février 2020

**DES CHIFFRES AUJOURD'HUI  
POUR CONSTRUIRE DEMAIN**

Insee & votre commune

n° Impression : 155 - PARIS 15

**RECENSEMENT**  
de la population 2020

CETTE ANNÉE, VOUS ÊTES CONCERNÉ(E) PAR LE RECENSEMENT  
[www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr)

**Pour vous faire recenser en ligne sur [www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr)**  
Code d'accès : STNPGQ69  
Mot de passe : EYechb99

**Identifiants de votre logement à recopier sur le questionnaire en ligne**

**Pour les départements d'outre-mer**

**APRÈS OU AVANT :**  
 Habitation de fortune  
 Cas traditionnels  
 Maison ou immeuble en bois  
 Maison ou immeuble en dur

44000  
COMMUNE

Insee & votre commune

0A0016878

**COMMENT RÉPONDRE AU RECENSEMENT ?**

- Allez sur le site : [www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr)
- Cliquez sur « Accéder au questionnaire en ligne ».
- Saisissez votre code d'accès et votre mot de passe. Ils sont indiqués dans la colonne de gauche au recto de ce document. Attention : veillez à bien respecter les majuscules et minuscules, sans espace entre elles.
- Saisissez les identifiants de votre logement, indiqués également au recto.
- Ensuite, vous n'avez plus qu'à vous laisser guider pour remplir le questionnaire.
- Pensez à indiquer votre adresse email si vous souhaitez recevoir un accusé de réception.
- Pour terminer, cliquez sur « ENVOYER LES QUESTIONNAIRES ».

**Le recensement de la population est gratuit. Ne répondez pas aux sites frauduleux qui vous réclameraient de l'argent.**

**Si vous ne pouvez pas répondre par internet :**

- Les questionnaires papier vous sont remis par votre agent recenseur.
- Ils se composent d'une feuille de logement et d'autant de bulletins individuels qu'il y a de personnes vivant dans votre logement, quel que soit leur âge.
- Remplissez les questionnaires, seul ou avec l'aide de l'agent recenseur.
- L'agent recenseur vient récupérer les questionnaires quelques jours plus tard à un moment convenu avec vous. Vous pouvez également les envoyer à votre mairie ou à la direction régionale de l'Insee.

**POUR CONNAÎTRE LES RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE**  
Les résultats du recensement de la population sont disponibles gratuitement sur le site de l'Insee : [www.insee.fr](http://www.insee.fr)

**En 2020, le recensement se déroule :**

- Dans les communes de moins de 10 000 habitants : jusqu'au samedi 15 février en France métropolitaine, aux Antilles et en Guyane ; jusqu'au samedi 29 février à La Réunion.
- Dans les communes de plus de 10 000 habitants : jusqu'au samedi 22 février en France métropolitaine, aux Antilles et en Guyane ; jusqu'au samedi 7 mars à La Réunion.

TOUTES LES INFORMATIONS SONT DISPONIBLES SUR LE SITE [WWW.LE-RECENSEMENT-ET-MOI.FR](http://WWW.LE-RECENSEMENT-ET-MOI.FR)  
PLUS D'INFORMATIONS ÉGALEMENT AUPRÈS DE VOTRE AGENT RECENSEUR OU DE VOTRE MAIRIE.

ce document, nous vous recommandons de ne pas laisser entrer la personne à votre domicile. La carte est un gage de sécurité pour vous.



Soyez attentifs aux sites Internet, qui diffusent notamment de fausses informations sur le recensement ou qui vous demandent de l'argent. **Le recensement est gratuit !**

En cas de doute, n'hésitez pas à contacter la Mairie !

L'agent vous remet ensuite vos identifiants pour vous faire recenser en ligne sur <https://questionnaire.le-recensement-et-moi.fr/menage/>

Si vous ne disposez pas d'internet, vous pourrez utiliser un ordinateur mis à votre disposition à la Mairie aux horaires d'ouverture ou à défaut compléter le questionnaire papier.

### Après la collecte ?

Le maire de la commune signe le récapitulatif de l'enquête et la commune envoie les questionnaires papier à la direction régionale de l'Insee, les réponses par internet arrivent directement. L'Insee procède ensuite à la saisie et au traitement des données, vérifie et valide les résultats, et communique les chiffres de population aux maires et au grand public.

### Pour plus d'informations

Vous pouvez contacter Mme Bouttier à la Mairie au 02 43 29 30 20 ou par mail à [mairie@bonnetable.fr](mailto:mairie@bonnetable.fr)

Horaires d'ouverture de la Mairie : du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h et le vendredi de 8h30 à 12h

**À QUOI SERT LE RECENSEMENT ?**

- POUR L'ÉTAT**  
Définir les politiques publiques nationales
- POUR LES COMMUNES**  
Établir la contribution de l'État au budget des communes  
Décider des services, des équipements collectifs et des programmes de rénovation  
Définir le nombre d'élus au conseil municipal
- POUR LES ENTREPRISES ET LES ASSOCIATIONS**  
Ouvrir de nouveaux commerces  
Construire des nouveaux logements

**C'EST GRÂCE AUX DONNÉES COLLECTÉES QUE L'ON PEUT CONCEVOIR ET RÉALISER LES PETITS ET LES GRANDS PROJETS QUI VOUS CONCERNENT**

Pour l'ensemble de la population

# TRAVAUX DANS LA VILLE !

LES AGENTS DE LA COMMUNE TRAVAILLENT AU SERVICE DES HABITANTS !

Le programme des travaux d'amélioration de la commune se poursuit. Pour ce numéro, la sélection des photos porte principalement sur l'accès des personnes à mobilité réduite, ainsi

que sur l'ADAP (agenda d'accessibilité programmée). Avec la même logique d'économies pour la ville, beaucoup de ces chantiers sont réalisés par nos agents techniques. Outre les embellissements mobiliers réalisés par

ailleurs, la population de Bonnetable peut constater l'aménagement de bâtiments publics dédié, à raison, aux personnes en situation de handicap. Avec ce souci constant : toujours plus de service rendu aux habitants !

## Les portes latérales de l'église St Sulpice



Les portes latérales de l'église St Sulpice



Les mêmes quand elles sont restaurées



Même opération avec le portail d'entrée



Certains ont pensé qu'il avait été changé



La porte du presbytère retrouve sa patine



Le résultat d'ensemble est saisissant

## Maison des associations



*Nous sommes dans la Maison des associations...*



*...autrement dit la cour de l'ancienne école primaire*



*Et voici la fresque murale réalisée l'été dernier...*



*...par le groupe de l'Art pour tous*

## Face au cimetière



*Terrain racheté par la commune face au cimetière*



*Déconstruction du mur qui menaçait ruine*



*Travaux de décaissement et de remblayage*



*Aplanissement de la large bande de revêtement*



*Une nouvelle aire de stationnement pratique pour les personnes se rendant au cimetière...*



*...et testée lors de la cérémonie du 11 novembre*

# ÉCOLE CATHERINE PAYSAN

DES TRAVAUX DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE NÉCESSAIRES !

Le bâtiment de l'école Catherine Paysan, rue Brombacher, a été construit en 1954. Il est très énergivore du fait de son manque d'isolation. Par ailleurs, la qualité d'accueil, à l'intérieur, était devenue insuffisante. Depuis fin octobre, et ce jusqu'au printemps 2020, il fait l'objet de travaux d'isolation thermique et de rénovation des salles de classe.



Un audit énergétique, réalisé en 2018, a mis en exergue un état déplorable du bâti en matière d'isolation. Au regard de ce diagnostic, le conseil municipal a jugé ces travaux prioritaires pour apporter de meilleures conditions de travail aux élèves, aux enseignants et faire des économies non négligeables de chauffage.

Le bâtiment va donc être isolé par l'extérieur. Les fenêtres, dont certaines ne fermaient plus correctement, seront remplacées par des baies isolantes. Une ventilation intérieure va être installée pour optimiser le flux d'air et de chaleur dans le bâtiment, et ainsi avoir une température constante dans l'ensemble des classes et réduire aussi

la consommation de combustible. Chaque salle se verra équiper de sous-plafonds isolants, de nouveaux sols insonorisant, d'éclairages basse consommation et de nouveaux réseaux de communication correspondant aux technologies actuelles.

Pendant les travaux, et en concertation avec les enseignants, les six classes concernées par les travaux sont déplacées dans l'autre bâtiment B de l'école Catherine Paysan et réparties entre la salle audiovisuelle, la bibliothèque, les deux salles de la garderie, la salle informatique et une autre salle à l'étage.

Provisoirement, la garderie a été transférée rue de Twistringén, près

du gymnase. Ces locaux ont reçu la validation de la commission de sécurité au mois de juillet dernier. Pour assurer le trajet entre la garderie et l'école, un pédibus a été mis en place. Il est encadré par les responsables de la garderie. Dès les travaux terminés et les locaux libérés, la garderie réintégrera l'enceinte de l'école Catherine Paysan. L'ensemble des travaux sont financés sur les budgets 2019 et 2020 de la commune pour un montant de 450.000 euros hors taxes. Ce projet a d'ores et déjà reçu des subventions de l'État (DETR & FSIL) à hauteur de 99.238 euros, de la Région (35.300 euros), du Contrat Territorial Régional (CTR) pour 126.715 euros, et est en attente de la notification d'une subvention européenne (fonds LEADER).



# ÉCOLE PRIMAIRE PUBLIQUE

QUOI DE NEUF À L'ÉCOLE PRIMAIRE PUBLIQUE CATHERINE PAYSAN

## Le salon du livre jeunesse



Au mois de septembre, les classes de CE2, CM1, CM2 et ULIS ont participé à un concours de lecture, organisé par le Salon du livre de jeunesse du Mans, sur le thème des arbres. Nous avons répondu à un questionnaire sur des livres et réalisé un arbre avec des

matériaux de récupération. Notre classe a été sélectionnée pour aller rencontrer des auteurs, le vendredi 11 octobre. Pour commencer la journée, nous sommes allés au « Carré Plantagenêt ».

Le conservateur du Musée Vert nous a expliqué la vie des arbres. Nous avons observé des feuilles (bambou, chêne...) et des écorces avec des microscopes. Ensuite, nous sommes allés à la rencontre de Joanna Boillat, l'illustratrice de « Sur un arbre caché », au Salon du livre, place des Jacobins, pour lui poser des questions. Elle nous a dédié son livre. Après, nous sommes allés voir les arbres des autres classes

puis les auteurs qui commençaient à exposer. Ensuite, nous avons vu Pauline Amélie Pops, l'illustratrice de « Silence », à l'Hôtel de Ville du Mans. Elle nous a appris à dessiner l'enfant-loup, l'un des personnages du livre. Elle a fait un dessin qu'elle nous a dédié. Nous avons pique-niqué près du cinéma Pathé. L'après-midi, nous avons regardé un diaporama sur les arbres au cinéma « Les Cinéastes ». Puis nous sommes allés à la remise des prix au cinéma Pathé. Nous avons gagné deux livres et un diplôme pour la classe.

**La classe de CM1-CM2 de Mme Struga**

## Et de cinq petits-déjeuners européens pour les élèves de CP de la classe de M. Hubert et ceux de l'Ulis école de Mme Dodin !

Quelle joie pour les élèves de découvrir d'autres pays et de s'ouvrir à leur culture !

Chaque jeudi matin, ils ont pu goûter les spécialités de l'Allemagne, de la Belgique, de l'Italie, de la Grande-Bretagne et de la France.

Ils ont aussi écouté l'hymne national, observé les couleurs du drapeau et appris quelques mots.



Par leur aide, les AESH et parents d'élèves présents ont permis la réalisation de ce projet en lien avec l'équilibre alimentaire et la thématique du concert de fin d'année.

**Breakfast ! La prima colazione !  
Das Frühstück ! Le déjeuner !  
Le petit-déjeuner !**

## Les 24 heures de la maternelle 2019

À l'occasion de la semaine académique de la maternelle et des 24 heures de la maternelle, les enfants de Toute Petite et Petite Sections de Céline et Mathieu ont invité les parents à venir dans les classes lors de la matinée du mardi 26 novembre. Les enfants ont participé à différentes activités : jeux de société, fabrication de jus de fruits et parcours de motricité reproduisant un album de littérature de jeunesse (Le voyage de l'escargot de Ruth Brown). Ils ont eu également

l'occasion de découvrir l'anglais à travers les comptines « Head, Shoulders, Knees and Toes » et « The Finger Family ». Nous remercions Mme Dupont, maman d'élève et professeur d'anglais, qui a mené avec bonne humeur cet atelier. La matinée s'est terminée dans la convivialité par une collation. Une nouvelle fois, l'investissement des parents a permis la réussite des 24 heures de la maternelle. Merci à tous !



# ÉCOLE DU SACRÉ-CŒUR



## Une rentrée scolaire 2019 stable

Nous accueillons cette année 90 élèves répartis en 4 classes, ainsi que deux nouvelles enseignantes : Madame Anne-Lise Ménard accompagne les élèves de CM1/CM1, tandis que Madame Amandine Brasseur assure la décharge de M. Jardin en CE1/CE2 tous les lundis. Madame Julie HEUZARD a été nommée en tant qu'AESH (Accompagnant d'Elèves en Situation de Handicap) et Elodie LUNA remplace Anaïs AUTIN en tant qu'ATSEM.

## “Un voyage autour du monde”

Notre projet d'année nous emmène cette année autour du monde ! Durant chaque période, nous découvrons un continent. Chaque classe se concentre sur deux ou trois pays. Nous avons aussi lancé un appel aux cartes postales à travers le monde : nous



en avons reçu une petite centaine ! Notre voyage s'est amorcé en Europe. Les classes de maternelle et CP ont travaillé sur notre pays, la France, avant de s'envoler pour l'Italie, puis la Russie. Ils ont découvert la tour de Pise et la cathédrale Saint Basile. Bijou, le hibou copain de Petit Loup, leur envoie régulièrement des courriers et des photos de ses découvertes. Ils ont également cuisiné deux recettes : la pizza Nutella-banane et la “vatrouchka”. Toutes les découvertes permettent de construire des compétences et ainsi qu'un bagage culturel. Les CE1/CE2 ont quant à eux découvert la Grèce et notamment sa mythologie. Les CM1/CM2 ont passé la frontière vers l'Espagne, avec Picasso. Ils sont ensuite remontés vers la Finlande. Après les vacances de la Toussaint, nous avons migré vers le continent africain. Les plus jeunes ont visité l'Egypte avec Petit Noun, l'hippopotame retrouvé au fond du Nil. Ils se sont ensuite dirigés vers le Kenya pour rencontrer les nombreux animaux de la savane. Les CE1/CE2 ont découvert le Maroc, les contes berbères et les jolies portes marocaines, alors que les CM1/CM2 ont posé leurs bagages en Afrique du Sud, en découvrant Nelson Mandela. Pour cette nouvelle année, nous partons pour l'Asie !

## Journée africaine

Le vendredi 6 décembre, nous avons vécu une journée aux couleurs de l'Afrique, malgré le froid. Les ateliers étaient nombreux : plantation de baobabs, construction de cases en argile, danse africaine, ... Petits et grands participaient ensemble aux différentes activités. L'association “Cameroun Interactions” est venue nous présenter la vie quotidienne des enfants au Cameroun. Une belle journée pleine de découvertes !

## Et de nombreuses actions et projets dans notre école

Matinée jeux avec les grands-parents, soirée dansante asiatique, classe découverte à Brûlon sur les traces des Amérindiens, Cross Ouest-France, journées thématiques, Bol de riz, ... Des temps forts qui permettent de construire la cohésion de notre école familiale !



## On prépare déjà la rentrée !

Les inscriptions pour la rentrée prochaine sont ouvertes ! Pour découvrir notre école ou inscrire votre enfant, une matinée “Portes Ouvertes” aura lieu le samedi 21 mars, de 9h à 12h. Vous pouvez également contacter M. Jardin, chef d'établissement, au 02.43.29.31.01 ou par mail : [ec.bonnetable.sacrecoeur@ddec72.org](mailto:ec.bonnetable.sacrecoeur@ddec72.org). Monsieur Jardin vous proposera un temps d'échange pour vous présenter l'établissement et répondre à vos questions.



# RESIDENCE BELLEVUE

OUVERTURE DE PLACES MAISON RELAIS POUR RÉPONDRE AUX BESOINS LOCAUX



**D**epuis octobre 2019, en complément de la résidence Autonomie, des places « Maison Relais » ont été créées.

L'origine de ce projet remonte à l'année 2017. La Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS) a lancé un appel à projet afin de couvrir les zones blanches en milieu rural qui n'ont pas de réponse locale à apporter en matière de logement accompagné. L'association TARMAC (présente sur Le Mans) y a répondu et a proposé un projet sur le territoire de Bonnétable où des besoins étaient identifiés.

En 2019, l'ouverture de la Maison Relais de Bonnétable d'une capacité de 16 places au sein de la résidence Bellevue a été actée par la Région après plusieurs mois de réflexion et de concertation entre le CCAS, l'association TARMAC, Sarthe Habitat et la DDCS.

Concrètement, après passage en commission d'admission où plusieurs

acteurs locaux sont présents, de nouveaux résidents pourront être accueillis à la Résidence Bellevue. La « Maison Relais » s'adresse à des personnes isolées, avec de faibles ressources et nécessitant un accompagnement. Ce dispositif peut constituer un tremplin vers l'entrée en logement autonome.

Un binôme travailleur social/animatrice est présent quotidiennement sur place pour travailler différents domaines avec le résident, tels que le logement, la gestion administrative et budgétaire, l'emploi, la santé, la vie collective... Un contrat d'accompagnement avec des objectifs précis est établi avec la personne qui décide de rentrer dans la Maison Relais.

Ce dispositif permettra de renforcer l'action sociale sur notre territoire et d'apporter une réponse à des difficultés rencontrées par une personne, sans l'obliger à quitter son lieu de vie, ses repères et ses attaches familiales/amicales ou parfois son travail.

Jusqu'à présent, la résidence Bellevue (communément désignée sous le terme « Foyer Logement ») proposait aux personnes de plus de 60 ans le dispositif « Résidence Autonomie » : une alternative de logement entre le maintien à domicile et la maison de retraite. Sous conditions de ressources et d'autonomie, les résidents bénéficient d'un logement autonome avec une dimension de vie collective.

En parallèle et toujours dans l'optique de répondre aux besoins du territoire, un accord a été conclu pour la création et la gestion par l'association TARMAC

de trois logements supplémentaires dans la commune. Il s'agit de deux logements de mise à l'abri à destination de femmes victimes de

violences et de ménages vulnérables (en cas d'incendie de l'habitation par exemple) et un troisième à destination de personnes Sans Domicile Fixe.

# CRITÉRIUM DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE A.C.O.



Les 23 et 24 septembre derniers, l'ensemble des élèves de CE2, CM1 et CM2 des écoles publique et privée ont reçu, place Charles De Gaule, une formation à la sécurité routière par différents ateliers pédagogiques et pratiques.

Après une découverte, ou une redécouverte, des principaux panneaux de la circulation que peuvent rencontrer

les enfants, le second atelier leur permettait de prendre conscience de l'importance d'être équipé d'éléments de sécurité (notamment le port du casque à vélo), et de celle d'avoir une attitude responsable et non dangereuse que ce soit sur la chaussée ou sur les trottoirs.

Enfin, le dernier atelier leur permettait de mettre en pratique sur la piste

les apprentissages précédemment vus. Suivant leur âge, ils se sont confrontés à la difficulté de la circulation routière, au guidon de quads ou au volant de voitures électriques.

Bravo à tous les participants, dont certains ont dû affronter en plus des pluies diluviennes.

# FORUM DES ASSOCIATIONS

ENCORE UN SUCCÈS !



Une matinée avec...

... une affluence record

Démonstration des judokas

L'acteur du musée des automates

Le samedi 7 septembre a eu lieu le forum des associations, devenu le rendez-vous incontournable de la rentrée à la salle mélusine. Une trentaine de sections étaient présentes - culturelles, sportives, solidaires - représentant une très large vitrine de notre tissu associatif. Le public de plus en plus nombreux montre que c'est un véritable temps fort pour les différentes sections.

Chaque association organise son stand afin de mettre sa discipline en valeur. C'est le moment ou jamais, dans ce lieu temporairement dédié à la découverte d'activités pour les petits et les grands, de même que le lieu propice aux inscriptions qui correspondent au choix de chacun.

Mais c'est aussi le seul moment de l'année où l'ensemble des sections de notre commune sont réunies, durant

cette matinée où ils apprennent à mieux se connaître. Cette année, de nouvelles associations ont fait leur entrée au forum : la danse de salon, " les corbeaux sucrés " qui simulent des combats médiévaux, une section équitation, le musée des automates...

Pour ne pas s'endormir sur le succès, une réflexion est menée sur l'organisation de la prochaine édition du forum, en septembre 2020 !

## CAMPAGNE DE RECENSEMENT 2020 !

La campagne de recensement des habitants de Bonnétable aura lieu du 8 janvier au 15 février 2020. Lors de sa séance du 9 décembre 2019, le conseil municipal a validé la création de 9 postes d'agents recenseurs. Aussi, la population est invitée à réserver le meilleur accueil à ces personnes, accréditées par la mairie, qui ont aussi pour vocation d'accompagner dans la démarche sur Internet.

## ALERTE DÉMARCHE TÉLÉPHONIQUE FRAUDULEUSE EN MATIÈRE D'ISOLATION À 1 €...



Nombreux sont encore les habitants qui signalent, à la mairie, recevoir des appels insistants et récurrents pour vous proposer des travaux d'isolation pour 1€. Bien qu'elles se présentent comme telles, le Président Dominique Le Mèner rappelle que ces sociétés ne sont absolument pas mandatées par le Conseil départemental. Au contraire, il n'organise, ni n'autorise aucun démarchage chez les particuliers à des fins commerciales. La collectivité tient d'ailleurs à souligner **qu'il n'y a jamais de démarchage (qu'il soit téléphonique ou physique) pour bénéficier des aides publiques à l'amélioration de l'habitat.**

En effet, les aides concernant l'isolation à 1€ sont des aides d'État, avec des critères d'attribution précis. Avant de répondre favorablement à quelque sollicitation en ce domaine, il convient de vérifier son éligibilité auprès de l'Agence Nationale d'Information sur le Logement (<https://www.anil.org/>).

Le Conseil départemental est engagé

au quotidien pour l'amélioration des conditions de vie des Sarthois, notamment au travers d'actions de lutte contre la précarité énergétique, mais il n'a pas vocation à proposer des services commerciaux.

**Avec lui, le conseil municipal incite donc les habitants de Bonnétable à la plus grande prudence quant à ces démarchages frauduleux.**

## LA FIBRE ARRIVE CHEZ VOUS !

Tel est le slogan du Conseil départemental, dont les panneaux fleurissent le bord des routes de la Sarthe. Après les communes rurales de l'ancienne Maine 301, Bonnétable ne fait pas exception au bonheur de cette règle nouvelle et s'apprête à accueillir la fibre à l'habitant. Car, avec le pari lancé en 2017 par le Département d'en doter l'ensemble de la population pour 2022, le déploiement s'est accéléré. La délégation de service public a non seulement dopé les investissements à hauteur des 400 millions d'euros nécessaires, mais aussi les travaux du



réseau eux-mêmes.

Inauguré également en 2017, le NRO (nœud de raccordement optique), petit bâtiment implanté place Charles de Gaulle, préfigurait une arrivée imminente sur notre territoire. Aujourd'hui, les dernières études avant travaux montrent que le planning est respecté. Les réunions publiques se poursuivent, trois opérateurs majeurs du paysage français ont rejoint les 7 autres et proposent déjà leurs offres commerciales. Ainsi, les Bonnétabliennes et les Bonnétabliens intéressés vont pouvoir prendre le temps d'examiner et comparer les différentes propositions pour mieux choisir.

Car ce n'est qu'au cours du premier trimestre 2021 que, le déploiement de la fibre enfin terminé, nous pourrons raccorder nos maisons et nous abonner.



# LES PROCHAINS ÉVÈNEMENTS

## JANVIER

- VENDREDI 3 JANVIER : **Vœux de Monsieur Le Maire**
- LUNDI 6 JANVIER : **Bal Générations Mouvement Aînés Ruraux Canton**
- JEUDI 9 JANVIER : **AG Générations Mouvement Aînés Ruraux Club**
- SAMEDI 11 JANVIER : **Vœux de Monsieur Grelier, député**
- DIMANCHE 12 JANVIER : **Loto Tennis de Table**
- SAMEDI 18 ET
- DIMANCHE 19 JANVIER : **Les Tréteaux de Malestable**
- SAMEDI 18 JANVIER : **AG Ecurie Le Mans**
- JEUDI 23 JANVIER : **AG Générations Mouvement Pays**
- SAMEDI 25 JANVIER : **Repas UNC/AFN**

## FÉVRIER

- 1<sup>ER</sup> FÉVRIER : **Repas Dansant Asso. Cyclisme**
- 3 FÉVRIER : **Bal Générations Mouvement Club**
- 15 FÉVRIER : **Repas Dansant Asso. Rugby**
- 22 FÉVRIER : **Repas Dansant Amicale des Sapeurs-Pompiers**

## MARS

- 2 MARS : **Bal Générations Mouvement Aînés Ruraux Canton**
- 7 MARS : **Elections des Ambassadrices Comité des Fêtes**
- 13 ET 14 MARS : **Forum des Métiers Union des Commerçants**
- 21 MARS : **Repas Dansant Asso. Blonde Aquitaine**
- 24 MARS : **Repas Générations Mouvement de Nogent Le Bernard**

## AVRIL

- 6 AVRIL : **Bal Générations Mouvement Aînés Ruraux Club**
- 18 ET 19 AVRIL : **Les Tréteaux de Malestable**

## MAI

- 4 MAI : **Bal Générations Mouvement Aînés Ruraux Canton**

## JUIN

- 1<sup>ER</sup> JUIN : **Bal Générations Mouvement Aînés Ruraux Club**

## ILS SE SONT UNIS DANS NOTRE MAIRIE !

- **Edouard THEETTEN et Jessica ALMEIDA DE SOUSA**  
MARIÉS LE 29 JUIN 2019

- **Vincent ROCQUIN et Emilie GUÉRINET**  
MARIÉS LE 20 JUILLET 2019

- **Lénaïc PINGUILLY et Sophie GRISON**  
MARIÉS LE 27 JUILLET 2019

- **Nicolas BUGUET et Dorothée CHASTANET**  
MARIÉS LE 07 SEPTEMBRE 2019

- **Yann GARNIER et Blandine FRANCOIS**  
MARIÉS LE 14 SEPTEMBRE 2019

**A TOUS, NOS VŒUX DE BONHEUR !**

## NOUS AVONS LE PLAISIR D'ACCUEILLIR...

- **Eden DUBOIS**  
NÉ LE 30 JUIN 2019 À SAUMUR

- **Anissa BAHRI**  
NÉ LE 08 AOÛT 2019 À LE MANS

- **Hugo BEAUDOUX**  
NÉ LE 21 SEPTEMBRE 2019 À LE MANS

- **Malo DAMBRIN**  
NÉ LE 2 JUILLET 2019 À LE MANS

- **Maësha PHIBEL**  
NÉ LE 28 AOÛT 2019 À LE MANS

- **Gabriel PASQUIER**  
NÉ LE 26 SEPTEMBRE 2019 À LE MANS

- **Zoé DESHAYES**  
NÉE LE 12 JUILLET 2019 À LE MANS

- **Rose JULIEN**  
NÉ LE 28 AOÛT 2019 À LE MANS

- **Joseph KIANIFARD**  
NÉ LE 19 OCTOBRE 2019 À LE MANS

- **Tyna GYPTEAU**  
NÉE LE 13 JUILLET 2019 À LE MANS

- **Oussoyimou BACAR**  
NÉ LE 03 SEPTEMBRE 2019 À LE MANS

- **Charlie SALMON**  
NÉE LE 24 OCTOBRE 2019 À LE MANS

- **Nolan MOULAY**  
NÉ LE 14 JUILLET 2019 À LE MANS

- **Alyson MOTTIER**  
NÉE LE 16 SEPTEMBRE 2019 À LE MANS

- **Tilio AUBIER**  
NÉ LE 25 NOVEMBRE 2019 À LE MANS

- **Énolan HOGUIN**  
NÉ LE 21 JUILLET 2019 À LE MANS

- **Milyana GALLIEZ**  
NÉE LE 21 SEPTEMBRE 2019 À LE MANS

**NOUS LEUR SOUHAITONS LA BIENVENUE SUR TERRE !**

**HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE AU PUBLIC :**  
8h30 / 12h00 puis 13h30 à 17h00 du lundi au jeudi  
8h30 à 12h00 le vendredi  
Le samedi sur rendez-vous uniquement



**BONNETABLE POINT COM**

Mairie de Bonnetable

Rue Maréchal Leclerc - 72110 Bonnetable

Tél. : 02 43 29 30 20 - Fax : 02 43 29 16 09 - Email : mairie@bonnetable.fr

[www.bonnetable.fr](http://www.bonnetable.fr)

